



# L'I.F.S.I. du C.H.U. de Caen

C'est →

## L'Équipe de Direction

Directrice :

Sylvie LÉBOUVIER

Tél. : 02 31 06 50 75

Courriel : lebouvier-s@chu-caen.fr

Cadre Supérieur de Santé, adjoint à la direction

Pierre PHAM.

Tél. : 02 31 06 50 75

Courriel : pham-p@chu-caen.fr

## L'Équipe Pédagogique

25 Cadres de Santé Formateurs, 1 documentaliste.

Le corps enseignant de l'IFSI met à la disposition des élèves :

- ses expériences professionnelles diversifiées : en santé publique, à l'hôpital, en clinique, en soins à domicile...,
- ses spécialisations professionnelles : puéricultrice, infirmier anesthésiste...,
- ses expertises dans le domaine des soins : Diplômes Universitaires (D.U.) d'hygiène, de douleur...,
- ses formations universitaires : maîtrise en sciences de l'éducation, licence ou maîtrise en sociologie...



un enseignement

*théorique et pratique de qualité*



un partenariat

*avec des équipes de soins pluridisciplinaires*



des lieux de stages

*hospitaliers, extra-hospitaliers, publics-privés.*



un centre de documentation

*animé par une documentaliste*

# I.F.S.I.

*Institut de Formation en Soins Infirmiers*

Rattaché au Centre Hospitalier Universitaire de Caen, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I.) assure la formation d'étudiants en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'infirmier(ère).

Présentation



Institut de Formation en Soins Infirmiers  
Centre Hospitalier Universitaire  
route de Lion-sur-Mer  
B.P. 95182  
14033 Caen Cedex 5

Tél. secrétariat - accueil : 02 31 06 50 75  
Fax secrétariat : 02 31 06 49 38

[www.chu-caen.fr](http://www.chu-caen.fr)  
rubrique "recherche et enseignement"



# La profession d'infirmier ou d'infirmière

L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de

spécialisation (infirmier(ère) anesthésiste, puéricultrice ou infirmi(ère) de bloc opératoire) que d'encadrement (cadre de santé, directeur de soins).

Ils exercent en milieu hospitalier (hôpitaux, cliniques), en milieu extra-hospitalier (crèches, établissements scolaires et



dépistage, de formation et d'éducation à la santé.

Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif" (code de la santé publique, art R.4311-1).

En outre, le métier offre de multiples perspectives de carrière, tant en matière de

universitaires, entreprises, maisons de retraite), en milieu libéral (centre de soins, domicile), en missions humanitaires. Par ailleurs le diplôme étant reconnu dans toute l'Union Européenne, il permet une liberté de circulation totale.

A l'heure actuelle, environ 418 000 infirmiers exercent en France, dont 87 % de femmes.

## Présentation de la formation



L'ensemble de la formation se déroule sur 3 ans, soit un total de 4 760 heures (136 semaines) répartis en :

→ 2 240 heures d'enseignement théorique

→ 2 380 heures de stages

→ 140 heures de suivi pédagogique



Les enseignements théoriques et cliniques sont répartis en différents modules.



## Les orientations

Le projet pédagogique est fondé sur des valeurs de respect et d'honnêteté, et vise à former des infirmiers et infirmières responsables, compétents, autonomes, réflexifs, responsables et polyvalents. Cela passe par :

- des méthodes pédagogiques privilégiant l'apprentissage plutôt que la reproduction,
- le développement des pratiques gestuelles dès la première année,
- la formation aux gestes et soins d'urgences (AFGSU) de niveau 1 en première année et de niveau 2 sur les deux autres années,
- le développement d'un projet en santé publique sur les trois ans, avec possibilité pour quelques étudiants d'effectuer un stage à Thiès (Sénégal), dans le cadre d'un partenariat entre le CHU de Caen et l'hôpital de Thiès,
- un partenariat entre l'IFSI et le Centre Hospitalier Spécialisé de Caen (CHS) : l'enseignement de la psychiatrie est assuré par des enseignants détachés du CHS en fonction à l'IFSI.



*L'école peut accueillir 155 élèves par promotion.*

## Le concours d'entrée

### → Admissibilité :

Epreuve de tests psychotechniques (durée : 1h30),  
Epreuve de culture générale (durée : 2 h) portant prioritairement sur le domaine sanitaire et social.

### → Admission :

Les candidats déclarés admissibles sont convoqués à un entretien avec un jury de 3 membres (durée : 30 mn).  
Les résultats des épreuves d'admission ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle ces épreuves ont été organisées.

## Le Diplôme d'Etat

**Le Diplôme d'Etat d'infirmier est obtenu après :**

- validation par contrôle continu des connaissances théoriques, des connaissances cliniques et des stages durant les 3 années de formation,
- un travail de fin d'étude, réalisé sur un thème d'intérêt professionnel, présenté et soutenu devant jury,
- une mise en situation professionnelle, prise en charge d'un groupe de deux à dix personnes soignées, réalisée au cours des derniers stages de fin de formation.